

D. — J'ai toujours de la peine sur nos communions fréquentes, par le peu de profit que j'en fais, et je crains que les grands désirs que je sens d'en approcher ne soient une tromperie du démon. Il y a quelques Pères... etc.

R. — *Le profit n'est pas toujours aperçu; c'en est un de ne pas tomber plus bas... Je conviens de toutes ces maximes; mais souvent on les applique mal: l'amour et la confiance sont la meilleure disposition.*

D. — Je crois être obligé de m'en priver... pensant que cette pénitence me rendra plus vigilante sur moi-même, et plus digne d'en approcher.

R. — *Usez rarement de cette pénitence.*

D. — C'est vous seul, Monseigneur, qui soutenez l'usage fréquent de la sainte communion dans cette maison. Les confesseurs et directeurs en retirent les meilleures âmes, qui autrefois en approchaient souvent...

R. — *Je remédierai au désordre, et je ne permettrai pas qu'on établisse là-dessus de fausses et excessives rigueurs. Ceux qui rassemblent avec tant de soin les sentences rigoureuses des Pères, seraient bien étonnés en voyant celles où ils disent que la multiplicité des péchés, ce qui s'entend des vénies, loin d'être un obstacle à la communion, est une raison pour s'en approcher; et que qui peut communier une fois l'an, peut communier tous les jours. Si ces passages ont leurs correctifs, les autres plus rigoureux en ont aussi; et moi, sans entrer dans les règles qu'on peut donner aux gens du monde à cause de la multiplicité des occupations et distractions, j'assurerai bien que, dans la vie religieuse, c'est presque une règle de faire communier souvent celles qui craignent de le faire trop.*

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.